

Mairie de VAUXRENARD (Rhône)
Arrondissement de Villefranche sur Saône

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers en exercice : 8	Date de la séance : 10 octobre 2025
Présents : 6	Date de la convocation : 06 octobre 2025
Votants : 6	
Présents : MM. DENUELLE Sixte - DORY Sylvain - FOREST Daniel - GULGILMINOTTI Morgan - POURREYRON Cyril - Mme PRELE Chrystel Absent excusé : MM. GULGILMINOTTI Morgan - POURREYRON Cyril - Mme PRELE Chrystel	
Secrétaire : Mme ROCHER Rollande	

Le Conseil Municipal de la commune de VAUXRENARD dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Sixte DENUELLE, Maire.

**Avenant concernant le marché public de la mission de MOE partielle pour
l'aménagement du parking de la salle des fêtes**

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire,

Vu le code de la commande publique,
Vu la délibération n° 2023-05-24 du conseil municipal du 15/05/2023 relative au choix du prestataire pour la mission de maîtrise d'œuvre concernant la requalification et revalorisation de la place de la salle des fêtes et autorisant M. le Maire à mandater la société OXYRIA pour la mission de maîtrise d'œuvre,

Un bon de commande relatif à la mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du parking vers la salle des fêtes, numéroté 4 a été signé le 04/04/2024 au profit de la société OXYRIA pour un montant initial HT de 16 900 €.

EXPOSE

Le marché de maîtrise d'œuvre a été signé sur une base de travaux estimé à 185 000 € HT après les études et validation des estimations celle-ci s'élève à un montant de 296 514 € HT.

Le montant du marché de maîtrise d'œuvre est donc ajusté au montant des travaux à réaliser.

Les évolutions financières sont présentées dans l'annexe jointe.

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal de la commune de Vauxrenard,

Après avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide de

- **CONCLURE** l'avenant ayant pour objet : mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du parking vers la salle des fêtes

L'avenant a une incidence financière sur le montant initial du marché : OUI

Montant initial marché HT : 16 900.00 €

Montant avenant HT : 3191.30 €

Montant modifié marché HT : 20 091.30 €

TVA 20 % : 4018.26 €

Montant modifié marché TTC : 24 109.56 €

- **AUTORISER** le maire ou son adjoint délégué à signer l'avenant considéré ainsi que tous documents s'y rapportant pour leur exécution.

Ainsi fait et délibéré, à VAUXRENARD, les jours mois et an que susdits.

Le Maire,
Sixte Dendelle

